



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine Mohawk Park	Campbellville		
<b>Date</b>	Samedi 21 janvier 2023	<b>Heure de départ</b>	19 h 00	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 12 : Nuageux (Temp. : -1 °C) Vent Sud-Ouest 9 km/h			
<b>État de la piste</b>	Course 1 à 12 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	12	<b>Nombre de course de qualification</b>	6 CW	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 115
<b>Total des paris mutuels</b>	\$2,140,028			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Walker, Craig	Brethour Fred	Gillies, Peter

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents) ....

## BUREAU

Aucun problème.

## COURSES

Course 1 – Rien à signaler.

### Course 2 – Enquête

Examen du bris d'allure survenu au #6, "Woodmere Fenn", (B. McClure), après le départ. Le #6 a terminé la course en 4<sup>e</sup> position.

Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure n'a été signalée.

Le #7, "No Better Joy", (J. Drury), a été signalé dans la statistique avec obstruction. Aucun placement n'est requis comme le #7 a terminé la course en 2<sup>e</sup> position.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/26INwwp9mCA>

Le #3, "Collina Kay Jay A", (D. McNair), a fait un bris d'allure allant vers le poteau de ¼ après lequel il a fait une sortie sans terminer la course. Le #3 doit se qualifier pour la performance. Le #5, "JM Jack Of Hearts", (E. Hensley), a été signalé dans la statistique avec un bris d'allure par cause d'obstruction.

Nous avons appelé Phil Hudon au sujet de son action de poignet au-delà de ce qui est acceptable lors de la stimulation appliquée dans le dernier droit. Il a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle sur les courses de chevaux Standardbred de la CAJO 22.23.03(b).

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200 et une suspension de conduite de 3 jours, à être purgée les 30, 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2023.

Décision #2025480

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – **Enquête**

Le #2, "Maximumlovin", (B. McClure), s'est rendu à l'intérieur d'un pylône dans le dernier droit. Aucun avantage injuste n'en a été obtenu. Aucune infraction signalée.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/vl4LpF7oV7c>

Course 8 – Examen des pylônes après le poteau de ¾ de mille. Aucun placement n'est requis.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.

Course 12 – Rien à signaler.

**Réclamations :**

Aucune